



Conférence Régionale pour la Transition Énergétique (CRTE)



Provence-Alpes-Côte d'Azur

16 février 2015
Compte-rendu

Lieu : Salon d'Honneur – Hôtel de région – Marseille

Présents : 224 participants sur place – 650 participants par internet

Ce compte rendu, les supports de présentation ainsi que tous les documents remis en séance sont disponibles en téléchargement sur le site de l'ORECA (Rubrique « Conférence régionale pour la transition énergétique »).

1- Discours d'ouverture

Discours de M. Michel VAUZELLE, Président du Conseil Régional, saluant l'implication des participants et la vitalité des échanges ayant eu lieu dans les groupes de travaux mis en place dans le cadre de la CRTE. Il place la CRTE dans la perspective de la COP21 de Décembre 2015 ainsi que de la MEDCOP21 qui aura lieu en Juin 2015 et rappelle l'implication de la Région dans l'ensemble des sujets énergétiques et climatiques à travers la territorialisation du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le programme AGIR+, les opérations RHEA et RHEA 2, la lutte contre la précarité énergétique,... Il inscrit enfin les échanges et les actions de la Région dans une dimension internationale en rappelant l'engagement régional en matière de solidarité avec les pays Méditerranéens.

Discours de M. Michel CADOT, Préfet de région, remerciant les participants pour leur mobilisation autour des questions énergétiques et climatiques et rappelant la coopération forte entre l'Etat et la Région sur ces sujets. Il revient également sur le contexte dans lequel s'inscrit la CRTE (SRCAE, Débat National sur la Transition Énergétique de 2013, COP21,...) et rappelle ses ambitions ainsi que les objectifs (réduction de la consommation énergétique,...) qu'elle poursuit. Il présente les bons résultats du territoire régional dans les appels à projets nationaux tels que Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et salue les acteurs à l'origine de ces opérations pour leur dynamisme. Enfin, il annonce l'inauguration du filet de sécurité RTE sur le territoire de l'Est PACA le 21 avril 2015 tout en indiquant que ces travaux seuls ne peuvent constituer une solution à long terme et que l'implication de

chacun doit demeurer intacte voire s'accroître pour permettre d'assurer la transition vers un nouveau modèle énergétique.

2- Les avancées des groupes de travail

La séquence s'ouvre avec la présentation des avancées de trois des cinq groupes de travail mis en place dans le cadre de la CRTE.

2.1- Groupe de travail « Transports »

Les résultats du groupe de travail « Transports » sont présentés par Stéphane COPPEY (Région – Direction des Transports et Grands Equipements). Le nombre de réunions, le taux de participation ainsi que le sentiment des pilotes et la liste des actions proposées et mises en place sont portés à la connaissance des participants (Cf. PPT en annexe).

L'action « centre de ressources PDE-PDIE » est présentée par Isabelle GOSSMAN (DREAL PACA – Service Transports et Infrastructures) et illustre le contenu et le fonctionnement du site internet mis en place (Cf. PPT en annexe).

2.2- Groupe de travail « Urbanisme »

Les résultats du groupe de travail « Urbanisme » sont présentés par Valérie FERRULLA (DREAL PACA – Service Connaissance, Aménagement Durable et Évaluation). Le nombre de réunions, le taux de participation ainsi que le sentiment des pilotes et la liste des actions proposées et mises en place sont portés à la connaissance des participants (Cf. PPT en annexe).

La plaquette éditée à destination des collectivités par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM) est présentée par Gweltaz MORIN (AGAM) et distribuée aux participants (Cf. PPT en annexe).

L'Appel à manifestation d'intérêt mis en place à des collectivités porteuses de documents d'urbanisme est présenté par Francis CANN (Région – Direction de l'Aménagement et de l'Habitat) et détaille le contenu et les critères de ce dispositif (Cf. PPT en annexe).

2.3- Groupe de travail « Mobilisation du monde économique »

Les résultats du groupe de travail « mobilisation du monde économique » sont présentés par Gérard FERREOL (Président d'Environnement Industrie). Le nombre de réunions, le taux de participation ainsi que le sentiment des pilotes et la liste des actions proposées et mises en place sont portés à la connaissance des participants (Cf. PPT en annexe).

La plate-forme Ecobiz est présentée par Philippe BARTIER (Président de la Commission des Finances - CCIR PACA) ainsi que les travaux autour de l'écologie industrielle (Cf. PPT en annexe).

2.4- Echanges avec la salle

- Charles PELLOTIERI (Secrétaire Général – Union Régionale CFDT PACA) interroge les intervenants sur la place de la formation professionnelle dans l'ensemble des réflexions ayant eu lieu dans les groupes de travail.

Gérard FERREOL indique que cette question est notamment intégrée dans les comités régionaux stratégiques de filières qui passent en revue ces questions de formation pour ce qui concerne le monde économique.

- Bernard FONTAINE (Président – Conseil de Développement de la Provence Verte) souligne qu'un effort conséquent est réalisé en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la question des transports mais souhaite savoir si la voie ferrée Carnoules-Gardanne rentre dans les réflexions du groupe de travail « transports ».

Stéphane COPPEY répond que des études d'opportunité et de faisabilité pour la réouverture de cette voie ont été réalisées par SNCF Réseaux qui montrent que la fréquentation potentielle serait trop faible pour justifier une réouverture. La Région ne dispose d'ailleurs du soutien d'aucune autre collectivité (Conseils généraux, Communauté du Pays d'Aix, Brignoles,...) sur cette question et cette ligne n'est pas considérée comme prioritaire.

- Erick MASCARO (GRDF) demande via internet si des actions sont prévues quant au développement d'autres types de carburants alternatifs que l'électricité pour les transports routiers notamment au vu des questions d'insécurité électrique de l'Est de la région.

Stéphane COPPEY indique que la Région a récemment commencé à étudier avec l'ADEME les conditions à la mise en place de plateformes expérimentales pour la recharge de poids lourds en Gaz Naturel Véhicule (GNV). De plus, plusieurs réflexions sont en cours sur l'hydrogène notamment pour les véhicules lourds (car,...).

3- Les démarches territoriales

3.1- Bilan de la territorialisation du SRCAE

La séquence s'ouvre avec le rappel du contexte et du contenu de ces travaux (Dominique FLAHAUT – Région – Chef du service Energie Climat Air) avant que ne soit présenté le bilan des réunions à destination des élus des collectivités de Novembre et Décembre 2014 (Yohann PAMELLE – DREAL PACA – Chef Adjoint de l'Unité Climat et Air).

Les appels à projets nationaux (TEPCV, 1500 méthaniseurs, zéro déchets,...) et leurs lauréats en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont ensuite présentés aux participants (Michel GIORIA – ADEME PACA – Directeur Régional Adjoint).

Enfin, les apports de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) sont abordés (Dominique FLAHAUT – Région – Chef du service Energie Climat Air).

Les présentations sont disponibles dans le PPT en annexe.

3.2- Les suites de la territorialisation du SRCAE

Les éléments concernant les suites de l’accompagnement territorial autour des sujets abordés par le SRCAE et la transition énergétique sont présentés aux participants (Dominique FLAHAUT – Région – Chef du service Energie Climat Air) parmi lesquels l’élaboration de trajectoires de transition pour les mailles du Schéma Régional d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) ou encore l’importance du rôle des élus locaux dans l’appropriation des projets par les citoyens et la société civile (Cf. PPT en annexe).

3.3- Table ronde : les attentes des territoires

- La table ronde est animée par Michel GIORIA (ADEME PACA – Directeur Régional Adjoint) et accueille Jean-Louis JOSEPH (Président - Parc Naturel Régional du Luberon), Catherine GUIEU (Directrice Générale Adjointe - Conseil Général des Hautes-Alpes), Agnès PIGNATEL et Jérémy NAHMIYAZ (élue référente & chargé de mission - Pays SUD).

- M.GIORIA demande à M. JOSEPH de revenir sur l’engagement du Parc sur les questions de transition énergétique

M.JOSEPH présente le contexte de la réponse du Parc à l’appel à projet TEPCV en partenariat avec le Pays de Haute Provence et huit autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Le rôle des Parcs Naturels Régionaux (PNR) revêt une importance forte puisque l’ensemble de ceux présents en région font partie d’une candidature à l’appel à projets national.

M.GIORIA souligne que l’ambition et la montée en puissance sur ce sujet mais s’interroge sur les conditions qui peuvent conduire au succès de ces opérations.

M.JOSEPH indique que le partage de bonnes pratiques est essentiel. Ainsi, la mise en place de centrales villageoises est issue de partages avec la région Rhône-Alpes par exemple. La mobilisation de plusieurs millions d’euros d’investissement ne pouvant se faire par le PNR seul, il faudra créer des partenariats comme avec l’opérateur énergétique mis en place par la Région, les économes de flux, les plateformes de la rénovation,...L’objectif est de rendre le territoire autonome en énergie à 2030. Le souhait est ensuite de partager les expériences du PNR vers d’autres structures pour qu’elles en profitent à leur tour.

- M. GIORIA interroge Mme PIGNATEL sur les principaux accompagnements offerts par l'Etat et la Région pouvant aider les collectivités à conduire des projets.

Mme PIGNATEL souligne que l'accompagnement et l'expertise avec des échanges de terrain sont tout aussi importants que les aides financières. Des programmes comme AGIR doivent se décliner à l'échelon local pour leur donner les connaissances adéquates.

M.GIORIA interroge M. NAHMIYAZ quant à son retour d'expérience sur les projets autour des bâtiments publics et ses attentes vis-à-vis de l'opérateur énergétique régional mis en place par la Région et l'Agence Régionale d'Equipment et d'Aménagement.

M.NAHMIYAZ met en avant l'outil de tiers-financement qui doit permettre aux collectivités de porter les investissements lourds de manière sereine. Les collectivités pourront être aidées non seulement pour financer leurs projets mais également pour les calibrer de la manière la plus juste possible en s'inscrivant dans une perspective cohérente avec les objectifs régionaux.

- M.GIORIA sollicite enfin Mme GUIEU pour mieux comprendre les motivations ayant poussé le Conseil Général à porter une candidature TEPCV.

Mme GUIEU précise le contexte du département des Hautes-Alpes (140 000 habitants, 20 EPCI,...), insistant notamment sur le défi énergétique que représente le doublement de sa population en hiver et son triplement en été. La candidature a été vue comme un réel projet de territoire alliant l'ensemble des acteurs comme l'avait été le Plan Climat Energie Territorial (PCET). Elle devait ainsi faire sens, comme toutes les autres candidatures portées par le Conseil Général (PREH,...), pour l'ensemble des parties prenantes.

M.GIORIA souligne que les questions de mutualisations semblent importantes pour le Conseil Général et demande quelques précisions.

Mme GUIEU confirme et précise que le Conseil Général a été accompagné par de nombreux acteurs qui ont permis de structurer et solidifier la démarche. L'accompagnement des services de l'ADEME, la Région et l'Etat permet notamment de disposer d'un réel centre de ressources. L'exemple du réseau Habitat mis en place est une bonne illustration puisqu'il a connu la participation d'acteurs aussi variés que l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'OPAH 05,...et a permis au territoire d'être prêt lorsqu'il a fallu construire ces candidatures. L'aide des Directions Départementales du Territoire (DDT) s'est également fait sentir sur la question du bois énergie par exemple. Le principe de subsidiarité de l'action publique et de coopération entre les territoires est donc prépondérant.

3.4- Echanges avec la salle

- Catherine MERY (ANAH) souligne que le parallèle entre habitat indigne et précarité énergétique est particulièrement important notamment sur la question du parc privé

occupé par des ménages en difficulté. Les gains de performance énergétique potentiels sur ce parc permettraient de créer un fort effet levier pour cette population. Les élus doivent être informés de l'importance de cette articulation et de la complémentarité entre l'incitatif porté par l'ANAH et le coercitif pour lequel ils peuvent agir (lutte contre les marchands de sommeil,...).

- Jérémy NAHMIYAZ remarque qu'alors que trois territoires alpins sont à la tribune, les questions concernent surtout des problématiques propres au littoral. Il avance que les questions alpines et littorales doivent bénéficier de la création de passerelles pour que les grands opérateurs (Agence régionale de l'Innovation, Capénergies,...) se penchent sur les territoires de montagne et leurs problématiques particulières.

4- Le financement de la transition énergétique¹

4.1- Présentation du paysage et de l'articulation des outils de financement

Les éléments généraux liés aux principaux de financement mis en place autour de la transition énergétique sont présentés aux participants (Thierry LAFFONT – Directeur Régional – ADEME) en fonction des différents marchés considérés, des logiques de déploiement,... (Cf. PPT en annexe).

4.2- L'opérateur énergétique régional

Jean-Charles MARIA (Directeur Général Délégué – AREA) présente le fonctionnement du nouvel opérateur énergétique régional mis en place en Provence-Alpes-Côte d'Azur en détaillant les prestations que peut offrir l'AREA dans ce cadre. Il invite les acteurs à prendre contact avec l'AREA notamment via l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé pour d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics conformément au SRCAE PACA (Cf. PPT en annexe).

4.3- Le financement participatif

Arno FOULON (Animateur – Energie Partagée) présente aux participants les missions d'Energie Partagée ainsi que les actions que met en place l'association autour des questions de financement participatif. Il présente également les modalités de l'Appel à projets lancé par Energie Partagée en indiquant les différents soutiens possibles ainsi que les critères nécessaires pour candidater (Cf. PPT en annexe).

4.4- Les dispositifs de financement des collectivités

Thierry BAZIN (Directeur interrégional adjoint Méditerranée – Caisse des Dépôts et Consignations) présente les dispositifs mis en place par la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer les projets des collectivités. Il aborde notamment les

¹ L'ensemble des appels à projets et à manifestation d'intérêts évoqués dans cette séquence sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air : <http://oreca.regionpaca.fr> (rubrique « Appels à projets »).

opérations telles que les Prêts Croissance Verte (PCV) et Exterimmo. Il ponctue également sa présentation d'exemples menés dans d'autres régions de France comme l'opération en cours sur une centaine d'écoles primaires de la ville de Paris (Cf. PPT en annexe).

4.5- Echanges avec la salle

- Jean-François ASCAS (Chargé de mission – Conseil Général des Alpes-Maritimes – via internet), interroge l'AREA pour savoir si des documents types tels que des cahiers des charges, des marchés,....peuvent être proposé par l'AREAL en amont du tiers-financement.

Jean-Charles MARIA répond que de tels documents peuvent effectivement être produits mais ils seront à adapter au cas par cas. C'est pourquoi il invite les collectivités à se rapprocher de l'AREA.

- Jérémy NAHMIYAZ interroge l'AREA sur sa qualité de Société Publique Locale (SPL) et sa capacité à intervenir auprès des communes qui ne sont pas sociétaire de la société.

Jean-Charles MARIA explique que l'opérateur permet l'utilisation de plusieurs véhicules juridiques. L'entrée dans la SPL est simple et peu chère mais il est aussi possible de recourir à la Société d'Economie Mixte (SEM) qui peut intervenir dans n'importe quelle condition sur tout le territoire.

- Monique ARAVECCHIA (Secrétaire générale adjointe – Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône) fait part aux intervenants et aux participants de la démarche des serristes de Provence pour qui l'énergie représente un tiers des charges notamment en matière de culture de tomates. Elle demande si l'AREA pourrait aider les agriculteurs dans le domaine des économies d'énergie.

Jean-Charles MARIA indique qu'à travers la SEM un tel accompagnement sera possible.

5- Les réseaux électriques intelligents

5.1- Feuille de route nationale

François PERFEZOU (Adjoint au chef de pôle 3E - DIRECCTE PACA) présente le cadre, le contenu et les objectifs de la feuille de route nationale en matière de réseaux électriques intelligents. Il annonce également le lancement du premier concours ERDF et RTE co-organisé par les Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES) Capénergies et le Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) en Provence-Alpes-Côte d'Azur le 24 février (Cf. PPT en annexe).

5.2- Projet Nice Grid

Bernard CASTILLE (Directeur Méditerranée – ErDF) présente les tenants et les aboutissants du projet Nice Grid mené dans le département des Alpes-Maritimes. Il aborde notamment le partenariat autour du projet, ses financements, ses objectifs et les défis qu'il lui faudra relever (Cf. PPT en annexe).

5.3- Stratégie Régionale de l'Innovation

Stéphane MARTAYAN (Directeur-Adjoint de la Direction de l'Economie, de la Recherche, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) aborde les principaux éléments de la Stratégie Régionale de l'Innovation. Il présente notamment les atouts du territoire ainsi que les premières expérimentations qui ont eu lieu sur le sujet avec par exemple le projet PREMIO. Il introduit également la présentation suivante en illustrant le positionnement de la Région sur la question des réseaux électriques intelligents (Cf. PPT en annexe)..

5.4- Le projet structurant régional

Bernard MAHIOU (Directeur Général – Capénergies) présente les premiers éléments du projet régional s'inscrivant dans le cadre du futur appel à projets national autour des réseaux intelligents. Après être revenu sur le contexte et les objectifs, il aborde le nouveau modèle énergétique visé par le projet et termine par la présentation de la feuille de route régionale en la matière (Cf. PPT en annexe).

5.5- Echanges avec la salle

- Bernard FONTAINE Président – Conseil de Développement de la Provence Verte) souligne les sommes importantes qui seront investies dans le déploiement du compteur Linky et demande s'il sera interactif.

Bernard CASTILLE répond que ce sera effectivement le cas : les usagers du réseau pourront visualiser de nombreuses informations quant à leur consommation en temps réel.

6- Conclusion

Annick DELHAYE (Vice-Présidente au développement soutenable, à l'environnement, à l'énergie et au climat - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Anne-France DIDIER (Directrice Régionale – DREAL PACA) clôturent les travaux en soulignant le dynamisme des acteurs présents, l'innovation présente sur les territoires, l'enjeu majeur du changement climatique pour le XXIème siècle et leur confiance quant à l'atteinte des objectifs du SRCAE.